

AXE
TOULOUSE
LYON



SUD
MASSIF
CENTRAL

Monsieur le Président de la République,

Engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'État français entend freiner le développement du trafic automobile en limitant l'extension des capacités routières au profit du transport collectif : un choix difficilement contestable.

Pour autant, garant de l'équité nationale, il ne peut faire l'économie de certains projets. Enclavé, privé d'un réseau routier et ferroviaire performant, le Sud du Massif Central est laissé pour compte de l'aménagement du territoire français.

Reliant Toulouse à Lyon, la RN 88 a pourtant été déclarée priorité nationale en 1993. Quel élu peut en conscience accepter que cet axe vital soit aujourd'hui aménagé à moins de 50% et présente, sur de longs linéaires, un tel niveau de dangerosité et d'inconfort ?

Ce constat, à l'heure où le Grenelle de l'Environnement produit ses débouchés législatifs, ravive la détermination des collectivités locales, mobilisées depuis 17 ans au sein du Syndicat mixte d'études et de promotion de l'Axe Toulouse-Lyon.

Nous attendons de l'État, maître d'ouvrage, qu'il soutienne notre ambition : **faire de la RN 88 une route pilote, la première infrastructure conçue selon les principes du développement durable** ; sans aucun opportunisme, ainsi que le démontre l'expérience conduite depuis 2002 sur la section A75 / Le Puy-en-Velay. Fruit d'une large concertation, le projet initial, optimisé à tous niveaux, a vu réduire son coût de 40%, mais également ses incidences sur l'environnement.

Nous ne doutons pas, Monsieur le Président, que vous verrez le potentiel d'innovation et d'exemplarité, non seulement local mais global, d'une telle démarche.

Avec la modernisation de la RN 88, nous mettons à la disposition du Gouvernement un laboratoire grandeur nature pour la mise au point de nouvelles modalités de conception, de réalisation et d'exploitation de « routes durables ».

C'est pourquoi nous sollicitons de l'État un engagement fort et rapide en faveur du projet RN 88, permettant de le doter des moyens techniques et financiers adéquats pour poursuivre cette expérimentation innovante.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.



Alain BERTRAND

Président de la Communauté de communes de Mende



Bernard BONNE

Président du Conseil général de la Loire



Philippe BONNETCARÈRE

Maire d'Albi



Pierre COHEN

Maire de Toulouse



Gérard COLLOMB

Président de la Communauté urbaine de Lyon



Martin MALVY

Président du Conseil régional Midi-Pyrénées



Ludovic MOULY

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez



Jean-Paul POURQUIER

*Président du Conseil général de Lozère
Président du Syndicat mixte d'études et de promotion
de l'Axe Toulouse-Lyon*



Maurice VINCENT

Maire de Saint-Étienne



AVEC LA RN 88, FAISONS AVANCER LE CONCEPT INNOVANT DE « ROUTE DURABLE »